**Intervention de Monsieur Ahmed LAHLIMI ALAMI,**

**Haut Commissaire au Plan,**

**à l’occasion de la présentation des résultats de**

**l’Enquête Nationale sur la Perception**

**par les ménages de quelques cibles**

**des principaux Objectifs de Développement Durable**

Rabat, le 06/12/2016

Mesdames, Messieurs,

Alors que l’Assemblée Générale des Nations-Unies, en présence des Chefs d’Etat et de Gouvernement des pays membres, évaluait, le 20 septembre 2010, 5 années avant leur échéance, le niveau de réalisation par la communauté internationale des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), Sa Majesté Le Roi appelait à un « effort de réflexion prospective et d’anticipation par rapport à la période post-2015 ». A cet effet, Sa Majesté Le Roi, anticipant ce qu’il a défini comme « les nouveaux défis à venir », invitait à « œuvrer ensemble pour la consolidation d’un modèle de développement harmonieux, solidaire et durable ».

Depuis lors, les Nations-Unies et les pays membres au sein de cette institution et à différentes échelles nationale et régionale ont mobilisé l’expertise disponible et organisé de multiples consultations de citoyens, d’académiciens et d’acteurs de la société civile pour procéder, dans une démarche participative, à une évaluation circonstanciée des acquis des OMD et analyser les défis d’avenir, avec l’ambition de contribuer à esquisser les grandes lignes de ce modèle de développement, définir les pré-requis politiques et sociétaux de sa promotion et fixer les performances attendues de ses résultats en termes de croissance économique, de bien-être social, de qualité environnementale et d’universalité des valeurs.

Ce processus de mobilisation à tous les niveaux des savoirs et des expériences auquel notre pays et notre institution ont activement contribué a été couronné par l’adoption par l’Assemblée Générale des Nations-Unies du rapport « ***Transformer notre monde : le programme de Développement Durable à l’horizon 2030*** » qui a fondé le nouvel Agenda International de Développement dont le Royaume du Maroc, à l’instar de la communauté internationale, s’est engagé à réaliser les recommandations, au cours de la prochaine quinzaine d’années.

Avec l’approche conceptuelle et les modalités opérationnelles de mise en œuvre qui ont présidé à la définition des 17 objectifs et 169 cibles que préconise cet agenda, ces derniers se distinguent, d’une manière substantielle, des OMD adoptés au début du siècle, même s’ils en intègrent quelques-uns parmi ceux qui n’ont pas été réalisés en 2015. Le poids distinctif entre les deux agendas procède autant de leur démarche programmatique que de la nature de leurs objectifs et s’explique, en partie, par le contexte de leur élaboration.

Le contexte international qui était, comme vous vous en souvenez, marqué, au début du siècle, par les promesses d’une mondialisation triomphante, présente 15 ans après, un paysage plutôt de doutes et d’incertitudes, avec la montée des inégalités sociales et territoriales, la dégradation des actifs naturels et la perduration encore persistante des effets d’une succession de crises économiques et financières que connaissent, depuis, tous les pays riches et moins riches.

Aussi, l’Agenda 2030 pour le Développement Durable a-t-il, d’emblée, opté d’inscrire ses objectifs dans une matrice de durabilité et leur donner une portée mondialisée requérant l’adhésion de l’ensemble des membres de la communauté internationale, sans distinction de leur niveau de développement, à la différence des OMD adressés plus particulièrement aux pays en développement.

Mesdames, Messieurs,

Avec cette globalisation de l’ambition programmatique et de la responsabilité des acteurs à l’échelle internationale, le nouvel Agenda de Développement se distingue également par la rupture qu’il opère avec la sectorialité des objectifs et des cibles, par l’interconnectivité du contenu de ces derniers et la transversalité de leur référentiel de valeurs. Surdéterminées par l’exigence de durabilité, les synergies positives, promises par ce cadre conceptuel et ses implications opérationnelles, ont vocation à favoriser une égale accumulation du capital au niveau de ses 5 sphères physique, naturelle, institutionnelle, sociale et environnementale et à consolider le référentiel sociétal du modèle de développement dans son ensemble autour des 3 valeurs cardinales de l’inclusion, de l’équité et de la solidarité.

Mesdames, Messieurs,

S’agissant de notre pays, il est permis de penser que, par cette approche globale de la durabilité et la prise en compte de ses déterminants structurels et institutionnels, l’Agenda 2030 pour le Développement Durable est de nature à conforter l’engagement du Royaume du Maroc dans un processus d’adaptation de son modèle de développement aux exigences d’une croissance verte tirée par les énergies renouvelables, une agriculture conservatrice des sols et économe des ressources hydrauliques, ainsi que par une diversification industrielle et une gestion participative des ressources respectueuse des équilibres écologiques, des valeurs de l’équité sociale et de la dignité de la personne humaine.

Il est, à cet égard, de bon augure que la 1ère année des ODD coïncide avec l’organisation par le Royaume de la COP22 et la présidence, par son Roi, alors qu’il donne de nouvelles perspectives au co-développement Sud-Sud, de la dynamique internationale de lutte contre les effets du changement climatique, conformément aux décisions de la COP21.

Il est, dès lors, impératif que l’ensemble des acteurs de la vie nationale contribuent à l’appropriation des ODD par notre pays et ce, par un effort soutenu d’adaptation de leur contenu et de leur démarche à nos réalités économiques, sociales, culturelles et institutionnelles et par une campagne appropriée de leur promotion auprès des plus larges secteurs de l’opinion publique.

C’est avec ce souci qu’en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et en collaboration avec le Système des Nations Unies au Maroc, nous avons contribué à la « ***Consultation Nationale sur la contextualisation de l’Agenda 2030 pour le Développement Durable au Maroc*** » tenue du 3 au 5 mai 2016 à Rabat.

Nous avons pu, à cette occasion, constater que le Haut Commissariat au Plan est aujourd’hui en mesure de produire la majorité des indicateurs relatifs aux ODD et nous nous sommes engagés, en conséquence, à adapter les bases de données et les modèles d’analyse et de prévision de cette institution, en perspective de l’évaluation périodique de leur réalisation au cours des 15 années à venir, si cette mission lui était attribuée.

C’est à cette occasion également qu’il m’a été donné d’annoncer le projet de réalisation d’une enquête nationale pour enrichir la base des microdonnées accumulées par le HCP sur les ménages marocains et ce, en vue d’appréhender la perception par nos citoyens des problématiques posées par autant que possible d’objectifs prévus par l’Agenda 2030 pour le Développement Durable.

Réalisée entre le 1er juillet et le 19 août 2016, cette enquête qui a couvert l’ensemble du territoire national avec un échantillon permettant d’en régionaliser les résultats, s’est fixé comme objectif, d’une part, d’appréhender l’évaluation par les citoyens, dans leur vécu quotidien, des dimensions du développement humain dans notre pays et des facteurs à l’origine de leur niveaux actuels et d’autre part, de recueillir leur point de vue sur les choix que devrait opérer notre pays pour atteindre, dans les meilleures conditions, les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l’horizon 2030.

Mesdames, Messieurs,

Se concevant comme une base de promotion participative d’un modèle de développement durable, la réalisation des ODD ne peut que s’enrichir de la prise en compte du point de vue des citoyens sur leur vécu de la réalité économique, sociale, culturelle et institutionnelle et, par là, de la promotion, dans notre pays, d’une plus large conscience des exigences de la durabilité pour une croissance soutenue, une société équitable et paisible et une environnement sain.

Permettez-moi, maintenant si vous le voulez bien, de vous présenter, succinctement, quelques résultats que je voudrais retenir de cette enquête, sachant qu’ils vont vous être exposés dans leur exhaustivité, au cours de cette séance.

**Ahmed LAHLIMI ALAMI**